



BOURGOGNE MOBILITÉ ÉLECTRIQUE (BME) : PRÉCURSEUR DANS LE DÉPLACEMENT



Le coût pour 100 kilomètres parcourus avec une voiture électrique est de 2 €. Photo DR

INNOVATION.

Une association promeut la mobilité électrique

Quelles sont, au regard d'un besoin clairement identifié, les solutions de mobilité les plus performantes ? Pour aider les entreprises et les collectivités à faire le meilleur choix, une association s'est créée en Bourgogne en 2009, à partir d'un petit noyau d'utilisateurs des véhicules propres. Elle compte aujourd'hui 52 adhérents.

Des VTT à assistance électrique : c'est ce que propose depuis l'année dernière le parc naturel régional du Morvan. Pour le déploiement de ce nouveau service, le parc a été conseillé par Bourgogne Mobilité Électrique (BME), qui accompagne ses adhérents sur toutes les questions de mobilité. « La mobilité électrique demande de faire constamment de la pédagogie car c'est un sujet en constante évolution », souligne Thierry Brossier, président de BME. Un exemple : on recense aujourd'hui plus de 20 modèles de véhicules hybrides ou électriques accessibles à tous grâce à des offres commerciales très variées. Certains constructeurs proposent ainsi d'acheter la voiture mais de louer la batterie, voire de louer l'ensemble (environ 200 euros par mois pour une Renault Zoé).

Le tourisme, précurseur

L'association, qui rassemble des entreprises, des collectivités et des associations, dispose aujourd'hui du retour d'expérience des utilisateurs. Un retour d'expérience très précieux qui constitue une aide à la décision. « Aujourd'hui, constate ainsi Thierry Brossier, les véhicules électriques sont particulièrement développés dans le tourisme, pour lequel ils sont parfaitement adaptés. L'office du tourisme de Dijon a été le premier à

s'équiper de Segway. Depuis, une entreprise privée (Mobilboard à Beaune) a pris le relais, pour proposer ces petits véhicules électriques aux touristes désireux de découvrir la Côte, à Pommard, Vougeot ou encore La Rochepot. À Pouilly-en-Auxois, l'office du tourisme a investi de son côté dans un bateau électrique d'une cinquantaine de places, qui permet de découvrir le canal de Bourgogne en toute tranquillité. L'idée a été reprise à Auxerre où l'office du tourisme a opté pour de petits bateaux sur l'Yonne. À Vézelay, où l'accès au centre-ville est interdit aux voitures pendant la période touristique, les visiteurs peuvent gravir la colline éternelle sans fatigue aucune, grâce à la navette électrique qui relie les principaux points d'intérêt de la ville. Demain, la mobilité électrique se développera fortement auprès des particuliers. » De fait : la Bourgogne a été la première région, avec le Nord Pas-de-Calais, à adopter son schéma de cohérence régional de déploiement des bornes de recharge. D'ici à 2025, 1 000 bornes de recharge seront installées sur le territoire, avec un maillage tous les 40 kilomètres. Le déploiement sera piloté par les syndicats d'énergie dans les quatre départements. En 2015, le réseau autoroutier a déjà été équipé de bornes de recharge rapide, sur les axes d'autoroute. Cela représente, en Bourgogne, une vingtaine de bornes installées tous les 80 kilomètres. « L'évolution est très rapide », souligne Thierry Brossier.



En 2014, 77 547 vélos électriques ont été vendus. Photo LBP

LAPIERRE S'ATTAQUE AU VTT ÉLECTRIQUE

Ils figurent parmi les marques préférées des sportifs. Les vélos Lapierre se sont pourtant lancés sur le marché du vélo à assistance électrique en sortant, en 2014, un premier modèle baptisé Overvolt. Un VTT qui permet aux amateurs de la discipline comme aux non initiés de profiter de sensations fortes. Doté de quatre modes (éco, tour, sport ou turbo), il est adapté à toutes les pratiques, depuis la balade en groupe jusqu'au parcours intensif.

Fabriqués à Dijon, sur le site historique de l'entreprise où sont employées 70 personnes, le VTT Overvolt dispose d'une autonomie allant de deux à trois heures, qui permet de parcourir jusqu'à 90 kilomètres (selon le mode choisi et la nature du terrain). La batterie (400 Wh) se recharge en deux heures maximum. Deux mille exemplaires ont été produits en 2014. Leur prix varie entre 3 100 euros (pour le modèle semi-rigide) et 4 200 euros (pour le modèle tout suspendu).

L'avenir, pour Lapierre, s'annonce radieux. En 2014, il s'est vendu 77 547 vélos à assistance électrique rien qu'en France (soit 37 % de plus qu'en 2013), dont 6 000 VTT. Pas mal pour un produit qui n'est arrivé que tout récemment sur le marché !